



LE TRAIT D'UNION CHEVINOIS

Septembre 2018 - N° 52

Le mot du Maire

Madame, monsieur

La rentrée est déjà derrière nous. J'espère néanmoins que vous avez passé de bonnes vacances malgré la canicule qui n'a pas épargné Chevinay. Ce Trait d'Union est pour moi l'occasion de revenir sur ce qui nous a mobilisés au cours de ces trois derniers mois.

Vous êtes nombreux à nous faire la remarque que l'entretien des chemins communaux mais aussi du centre bourg a pris du retard. Effectivement, nous sommes restés deux mois sans agent technique. Fabien a fait tout son possible pour pallier les désordres inhérents à cette situation dès sa prise de fonction. La malchance a voulu que notre épareuse, l'engin accolé au tracteur pour faucher buttes et talus, a subi une rupture que l'expert qualifie « d'usure ». L'adjoint aux travaux a fait son possible pour parer au plus pressé. Il a fallu aussi faire preuve de patience et déployer de l'ingéniosité pour que l'eau coule enfin à la fontaine. La canalisation en fonte s'est cassée sur une trentaine de mètres en Plainet. Je vous rappelle que cette eau provient de captages situés sur les pentes du col de la Luère. Les terres gorgées d'eau ont longtemps empêché l'intervention d'une mini-pelle. Raccorder de manière pérenne la fonte au tuyau en PER s'est aussi avéré complexe. L'eau coule enfin pour le plaisir de tous et pour la bonne santé de nos plantations.

La rentrée scolaire s'est effectuée sous les meilleurs auspices. 61 élèves fréquenteront notre école cette année. Les incertitudes dues à l'avenir des TAP ont été pénibles pour tous malgré les efforts que nous avons déployés pour trouver une solution équitable. Nous proposons dès la rentrée une activité pour les enfants centrée sur la lecture et l'aide aux devoirs. Elle aura lieu le mercredi matin de 8h30 à 10h à la bibliothèque et sera animée par Sandrine PONS. Par ailleurs, je vous invite tous à consulter les propositions nombreuses des associations de Chevinay qui intéresseront enfants et parents ainsi que leurs plannings.

La commission chargée de travailler sur l'opportunité de se doter d'un commerce de proximité ainsi que sur le type de projet éventuel qui pourrait être utile et viable dans notre commune a repris son travail. Elle vous proposera dans les prochains jours une enquête anonyme sur vos habitudes de consommation et de déplacement. Je vous remercie de bien vouloir y participer. Vos réponses nous permettront de faire avancer notre réflexion.

Pour finir, je souhaite la bienvenue à monsieur Camille Taher le nouveau chef de chœur de notre excellente chorale.

Au plaisir de vous rencontrer

Richard Chermette



La fontaine coule à nouveau !

A Tout Chœur Chevinois

C'est un émouvant et beau concert qui a marqué la fin de saison, le 29 juin, puisque Pascal DURAND dirigeait pour la dernière fois la chorale ATCC.

Qu'il soit remercié encore, de nous avoir fait vivre d'inoubliables moments musicaux.



En ce début de septembre, les répétitions ont repris et sont brillamment dirigées par un nouveau et jeune chef de chœur : **Camille TAHER**.



CHORALE « A TOUT CHŒUR » de CHEVINAY

Tout va changer cette ANNEE !!!

1 – **NOUVEAU CHEF** (Jeune et sympa, il s'appelle Camille)

2 – **NOUVEAU REPERTOIRE**

3 – **NOUVEAUX CHORISTES** (puisque vous en serez!!!)



Vous aimez chanter mais...
Vous ne connaissez rien à la musique !!!
VENEZ CHANTER AVEC NOUS...

Vous aimez chanter et...
Vous savez déchiffrer une partition
VENEZ CHANTER AVEC NOUS...

Vous n'êtes pas certain(e) que...
Ça ne fait rien...
VENEZ CHANTER AVEC NOUS...

Retrouvez-nous le vendredi soir de 20h00 à 22h00, avec
QUE DU NOUVEAU pour 2018-2019 :
Négro spiritual – variété française – chants du monde

Cette chorale est née en 1989 à l'initiative des parents d'élèves de l'école primaire de CHEVINAY, alors soyez la relève !!!

Si vous hésitez encore, parlez-en entre vous et venez simplement assister à une de nos répétitions. Elles reprendront à la rentrée

Le vendredi 07 septembre 2018 à 20h00

Salle des associations à CHEVINAY

Renseignements auprès des choristes

A bientôt ...



Camille TAHER, notre nouveau chef de chœur

Pourquoi ne pas nous rejoindre chaque vendredi à 19 h 45 et partager avec nous répertoire varié et... convivialité ?

Notre Présidente Marie-Jo PONCET (04.74.70.46.90) vous donnera tous renseignements utiles pour rejoindre A TOUT CHŒUR.

Société de Chasse

L'ouverture de la saison de chasse a eu lieu le dimanche 9 Septembre. Les chasseurs étaient impatients de pouvoir s'adonner de nouveau à leur passion et retrouver leurs collègues même s'il est vrai, personne ne s'était perdu de vue depuis la fermeture de la saison précédente.

En Juillet, nous avons organisé un repas champêtre sur le lieu du ball-trap autour d'un sanglier à la broche. Ce fut un bon moment de convivialité qui méritera d'être répété dans les années qui viennent.

Pour revenir à la saison 2018-2019, nous avons commencé les battues de gros gibiers (chevreuils et sangliers) qui sont soumises à un plan de chasse. Nous devons prélever 11 chevreuils sur la commune de manière à augmenter légèrement la population de cette espèce. Fort heureusement et ceci grâce à notre gestion rigoureuse, le nombre de chevreuils est en constante augmentation et il convient de maintenir le cheptel à un niveau acceptable pour les cultures.

La chasse aux sangliers a été une réelle réussite l'année dernière puisque 12 bêtes ont été prélevées et nous espérons que ce tableau se répétera cette saison, malgré tout ce sera difficile.

Le calendrier de nos festivités ne change pas puisque nous organiserons notre traditionnel pot au feu du 11 novembre ouvert à tout le monde et la matinée boudin le premier dimanche de Mars 2019.



Cette année se présente très bien pour le petit gibier, en particulier le lièvre, et l'on voit encore une fois le résultat d'une gestion rigoureuse et respectueuse des espèces. D'autre part le Président de la République semble plus proche des chasseurs que ne l'étaient ses prédécesseurs et, outre le fait qu'il va remettre en place les chasses présidentielles, il a accepté de réduire de moitié le coût du permis de chasse national. C'est certes une mesure à but électoral mais enfin les chasseurs sont reconnus comme proches de la nature et de sa protection. Notre intérêt est de voir du gibier et donc de le protéger.

Enfin pour terminer, nous souhaitons une excellente fin d'année 2018 aux Chevinoises et aux Chevinois, et nous espérons voir le plus grand nombre d'entre vous lors de nos manifestations.

Classes en 9

Bureau :
Présidente : Lydie MANIN
Secrétaire : Séverine SENTENAC
Trésorière : Marie-Antoinette DUPERRET

Et voilà, les années passent, nous arrivons bientôt en 2019 et le bureau s'est reformé. Nous vous attendons nombreux pour venir faire la fête avec nous. Pour vous inscrire, téléphoner à Lydie au : 06 85 27 57 08.

Prochaine réunion : dimanche 14 octobre à 10 h 00 à la salle de la Passerelle.

Manifestations à venir : Vente de pommes et dégustation de cidre le dimanche 18 novembre à 9 h 00 sur la place du village. Le même jour, vente de cochonnaille.

Au plaisir de tous vous revoir



Chev'in Sport

Chev'in Sport réussit sa rentrée

La rentrée, c'est l'école, mais c'est aussi les activités plaisir !

Toute l'équipe est ravie d'avoir retrouvé ses habitués et d'accueillir ses nouveaux sportifs petits et grands.

D'année en année l'association place une partie de son énergie dans la mise en place de ses prestations sportives. Les cours à succès continuent (gym, fitness, yoga, danse modern'Jazz) et de nouvelles activités vous sont proposées :

- un atelier Relax : initiation à la relaxation pour les 6-10 ans.
- un atelier Equilibre : développement de l'aisance corporelle et prévention des chutes pour les adultes.
- un cours de football pour les 5-9 ans

Sous réserve que le nombre d'inscrits soit suffisant.

Chev'in Sport initie également des stages de danse à raison de 1 samedi par mois, de 10h30 à 12h, à la salle des fêtes de Chevinay :

Danse Africaine : les 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre.

Flamenco / Danse espagnole : les 19 janvier, 16 février, 16 mars.

Danse orientale : les 13 avril, 18 mai, 15 juin.

Vous avez envie de découvrir de nouvelles danses, sans vous prendre la tête? De vous détendre sur des rythmes endiablés ? Inscrivez-vous !



L'assemblée générale a eu lieu le 27 septembre à 20h30 et il y a du mouvement au sein de l'association :

Présidente : Céline SIMPLOT

Secrétaire : Céline RICHARD

Trésorière : Leslie MARTIN

N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique, pleine d'énergie et d'envies !

Pour tout renseignement complémentaire : chevinsport69@gmail.com ou 06 17 50 82 29

Bibliothèque



La bibliothèque recherche un(e) bénévole motivé(e) disposant d'un peu de temps libre et ayant une bonne maîtrise de l'ordinateur pour remplacer Anne-Marie Larchier, qui souhaite arrêter ses fonctions de Présidente de l'Association, d'autres personnes seraient les bienvenues pour assurer les permanences des jeudis et samedis.

Du nouveau pour cette rentrée : Sandrine PONS proposera lors d'une permanence le Mercredi de 8 h 30 à 10h, du soutien scolaire et des animations ponctuelles.

De nouveaux jeux de société seront proposés par la bibliothèque, les rencontres mensuelles ont lieu le

premier lundi de chaque mois à 14 h à la bibliothèque et un vendredi par mois à 20 h à la salle de la Passerelle. Les prochaines dates seront affichées sur le panneau de la bibliothèque et sur le site de la Mairie.

Pour ce trimestre, les rencontres Jeux du lundi auront lieu les 1^{er} octobre, 5 novembre et 3 décembre et celles du vendredi les 19 octobre et 21 décembre.

Le 25 novembre nous vous proposons un dimanche après-midi jeux à 14 h 00 à la Salle des Fêtes.

La bibliothèque proposera le 11 novembre, une exposition GUERRE ET PAIX, en Maire – Salle du Conseil du 10 au 14 novembre.

Les animations et prêts aux scolaires auront lieu cette année, le jeudi matin pour la classe maternelle, le jeudi après-midi pour les CP-CE1.

L'adhésion familiale est de 10 euros pour l'année. La bibliothèque fait partie du réseau des bibliothèques du Rhône. Nous pouvons réserver pour vous à la Médiathèque Départementale les livres que vous aimeriez lire. Nous attendons vos suggestions !

Les P'tits Loups

Et voilà, c'est fait ! Une nouvelle rentrée, une nouvelle année qui démarre. 61 enfants sont inscrits à l'école de Chevinay cette année, de la TPS (Toute Petite Section) au CM2, avec une semaine de 4 jours. Il n'y a plus d'école le mercredi.

L'équipe des P'tits Loups a, elle aussi, repris le chemin de l'école ! Les choses s'organisent donc pour proposer des animations aux enfants et aux plus grands aussi, au bénéfice des enfants. A commencer par la première date de l'année – et non des moindres - le Dimanche 7 Octobre avec l'incontournable vide-grenier. Les inscriptions pour réserver votre stand sont d'ores et déjà ouvertes. Vous pouvez nous contacter par e-mail à ptitsloupschevinay@gmail.com.

Aura ensuite lieu l'Assemblée Générale de l'association courant novembre avec l'élection du

bureau. Nous en profitons d'ailleurs pour inviter les parents à se joindre à nous. C'est aussi à cette occasion que les propositions et projets sont étudiés, comme les sorties, les événements organisés au sein de l'école ou en extérieur, les dates des traditionnels rendez-vous (vide-grenier, journée de Noël, carnaval, kermesse...).

Toutes ces informations vous seront bien sûr communiquées dès que possible.

Comme chaque année, l'équipe des P'tits Loups est à votre écoute pour toute question/suggestion. N'hésitez pas également à vous faire connaître si vous avez envie de nous rejoindre ou de vous investir (même occasionnellement) au sein de l'association.

Nous vous souhaitons, à vous et vos enfants, une belle année scolaire et vous disons à bientôt.



Une journée au zoo de St Martin la Plaine



La rentrée 2018 en chanson !

Les Confettis !

Les confettis !

De nombreuses fêtes publiques ou privées ont été l'occasion, comme le veut souvent la tradition festive, de jeter sur la voie publique des confettis. Les lendemains déchantent pour la nature, nos eaux pluviales, notre station d'épuration, et naturellement pour notre agent communal quand il s'agit de faire disparaître ces stigmates de nos amusements.

Aussi, en accord avec les membres du conseil municipal, et dans le seul but de protéger notre environnement, j'ai pris un arrêté interdisant l'utilisation des confettis et autres projectiles non biodégradables. Celui-ci est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie. Il sera transmis aux associations ainsi qu'à tous les organisateurs de festivité sur le domaine de la commune (fêtes, mariages, défilés, cortèges...)

Richard Chermette

Comité des Fêtes

UNE EQUIPE TOUJOURS PRETE

C'est début septembre que les membres du Comité des Fêtes se sont retrouvés pour échanger sur les nouveaux projets que chacun avait envie de programmer au village. Choisir les événements qu'ils allaient reconduire mais également trouver de nouveaux rendez-vous ! Les propositions ont donc fusé dès les premières minutes : Que reconduit-on ? Que tente-t-on ? Qui sera là ? A-t-on de nouveaux bénévoles ? Et voilà ! L'équipe était sur les rails dans la joie et la bonne humeur. Que vous proposera-t-on dans les prochains mois à Chevinay.... vous demandez-vous ?

Le premier rendez-vous sera le salon des écrivains couplé comme l'an passé avec le Vide Grenier des P'tis Loups le dimanche 7 octobre. Une édition un peu spéciale car, outre des ateliers proposés aux enfants, elle aura comme parrain un Chevinois discret mais au talent et à la gentillesse incroyables. Alain Larchier est écrivain et correspondant de presse depuis des années. Il a, à son actif, un grand nombre d'ouvrages historiques mais également des publications pour la jeunesse. C'est lui qui est à l'origine de ce salon avec la Bibliothèque. Il interviendra cette année encore à l'école pour expliquer comment on devient écrivain et ce qu'est le métier de journaliste. C'est un immense honneur pour le Comité des Fêtes de l'avoir comme parrain et nous l'en remercions. Outre les nouvelles que les enfants de l'école ont écrites sous la houlette de leurs maîtresses, les élèves vont s'entraîner avec Alain Larchier au jeu de la nouvelle et des mots. Un moment convivial qu'ils pourront poursuivre lors des ateliers proposés durant tout le salon.

Cette année, 24 auteurs présenteront leurs ouvrages et se prêteront aux interviews des enfants qui, carte de presse en main, prépareront des articles que vous pourrez découvrir dans le prochain Trait d'Union ainsi que les photos des décorations réalisées par les enfants lors du grand atelier gratuit le samedi 22 septembre.

« Voici une belle équipe de futurs reporters : Le 7 octobre, au Salon des écrivains de Chevinay, armés de leurs stylos et de leurs calepins, ils vont questionner les 24 auteurs présents pour essayer de leur faire dévoiler les secrets de l'écriture. »



EN ATTENDANT NOEL...

L'équipe du Comité des Fêtes vous propose de retrouver tous les Chevinois parents ou non le 31 octobre pour la traditionnelle fête d'Halloween. Si, au départ, cette fête était destinée aux enfants, l'équipe s'est rendue compte au fil des années que les adultes aimaient se retrouver à cette occasion pour boire un verre de vin chaud, grignoter un cornet de châtaignes grillées C'est toujours bon de prendre le temps de se retrouver sur la place du village toutes générations confondues. C'est pourquoi, cette année, nous vous attendons encore plus nombreux déguisés ou grimés. Cette fête sera l'occasion pour ceux qui le désirent de réserver leur foie gras pour Noël car au vu du succès de l'an passé il faudra réserver absolument avant le 30 novembre. Vous pourrez ainsi le retirer à la Passerelle le vendredi 21 décembre pour vous régaler en famille ou entre amis pendant les fêtes. Ceux qui nous ont fait confiance l'an passé savent de quoi nous parlons car il était délicieux.

Et n'oubliez pas, le Comité des Fêtes se réunit tous les mois à la Passerelle. Si, vous aussi, vous avez quelques heures, des idées venez rencontrer l'équipe et pourquoi pas la rejoindre. Contactez-nous sur comitedesfetesdechevinay@gmail.com ou au 06 16 39 19 11

Dernière Minute ! :
Samedi 17 novembre à 20 h à la Salle des Fêtes
Concerts « Pop-Rock – Jazz – Rock »
Tapas sur place

CHEVINAY
Dimanche 7 Octobre 2018
De 10h à 18h à la salle des fêtes

12ème
Salon
des
Ecrivains

écriture
livres
BD
insolite
mots
nouveau

Avec la participation d'auteurs régionaux,
des enfants de l'école et de la **SE 6 RE**

Avoir « Bonne Miche » !

AVOIR « BONNE MICHE » !

Vous pouvez acheter votre pain aux heures d'ouverture de la mairie :

- Le mardi
- Le jeudi
- Le samedi

Vous trouverez des baguettes : nature, céréales, fibres.

Ce bon pain vient de la boulangerie de Saint Pierre la Palud.

Vous pouvez aussi commander en mairie croissants, pains au chocolat ...



Agenda

A vos calendriers Chevinois Chevinoises !

Lundi 1 ^{er} octobre	La Bibliothèque – Rencontre Jeux à 14 h 00 à ma Bibliothèque
Dimanche 7 octobre	Les P'tits Loups – Vide Grenier
Dimanche 7 octobre	Les Amis du Livre – Salon des Ecrivains à la Salle des Fêtes
Dimanche 14 octobre	Les Classes en 9 – Réunion à la salle de la Passerelle
Vendredi 19 octobre	Les Sapins Verts – Vente publicitaire et repas
Vendredi 19 octobre	La Bibliothèque – Soirée Jeux à 20 h 00 à la salle de la Passerelle
Samedi 20 octobre	Chev'in Sport – Stage de danse Africaine de 10 h 30 à 12 h 00 à la Salle des Fêtes
Mercredi 31 octobre	Comité des Fêtes : Fête des Citrouilles – place de la Fontaine
Lundi 5 novembre	La Bibliothèque – Rencontre Jeux à 14 h 00 à la Bibliothèque
Du 10 au 14 novembre	La Bibliothèque – Exposition « Guerre et Paix » à la Mairie – Salle du Conseil
Dimanche 11 novembre	La Chasse – Pot au feu à la Salle des Fêtes
Samedi 17 novembre	Chev'in Sport – Stage de danse Africaine de 10 h 30 à 12 h 00 à la Salle des Fêtes
Samedi 17 novembre	Comité des Fêtes – Concerts « Pop-rock – Jazz – Rock » à la Salle des Fêtes à 20 h 00
Dimanche 18 novembre	Classes en 9 – Vente de pommes, dégustation de cidre et vente de cochonnaille de 9 h 00 à 12 h 00 – place de la Fontaine
Samedi 24 novembre	Les Sapins Verts – Concours de Belote à 13 h 30 à la Salle des Fêtes
Dimanche 25 novembre	La Bibliothèque – Après-midi Jeux à 14 h 00 à la Salle des Fêtes
Vendredi 30 novembre	Comité des Fêtes : Clôture des réservations de foie gras
Samedi 1 ^{er} décembre	Repas du CCAS à la Salle des Fêtes
Lundi 3 décembre	La Bibliothèque – Rencontre Jeux à 14 h 00 à la Bibliothèque
Samedi 15 décembre	Chev'in Sport – Stage de danse Africaine de 10 h 30 à 12 h 00 à la Salle des Fêtes
Vendredi 21 décembre	Comité des Fêtes – Retrait du foie gras à la salle de la Passerelle
Vendredi 21 décembre	La Bibliothèque – Soirée Jeux à 20 h 00 à la salle de la Passerelle

Apiculture Rhône Alpes

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)



LINKY

LINKY

Le compteur Linky arrive sur la commune de Cheviny. Certains d'entre nous ont reçu le courrier de la société SCOPELEC missionnée par ENEDIS pour effectuer le changement de leur compteur électrique. D'autres ont déjà été contactés pour la prise de rendez-vous.

J'ai suivi de près les actes administratifs qui ont été posés par certaines communes pour le refuser. Jusqu'ici, les décisions municipales attaquées en justice ont été annulées. Cependant, le 11 septembre 2018, le tribunal administratif de Toulouse a rendu un verdict différent puisqu'il donne raison au maire de Blagnac qui avait octroyé le droit à ses administrés de refuser l'accès à leur logement pour cette intervention. Un jugement pour que soit acté : le respect de la propriété privée !!

Pour ma part, je me suis entretenu au téléphone avec la personne en charge chez SCOPELEC. Je lui ai explicitement demandé que le refus éventuel des habitants propriétaires de Cheviny soit respecté. J'ai adressé un courrier en ce sens à ENEDIS.

Si vous autorisez l'accès à votre logement pour le remplacement de votre compteur, voici quelques préconisations :

- Vérifier que les personnes intervenantes pour le changement du compteur soient mandatées par ENEDIS.
- Vérifier que votre installation soit opérationnelle après l'intervention et que le remplacement a été réalisé correctement.
- Vérifier que vos données personnelles ne peuvent être transmises sans votre accord.

Richard Chermette



La Gestion des Déchets



Trier, c'est agir pour la planète. Cela permet d'éviter le gaspillage, d'économiser les ressources naturelles et de limiter la pollution.

Pour mémoire, la commune est équipée de plusieurs dispositifs pour une meilleure gestion des déchets de chacun :

- **Une benne à verre** se trouve sur le parking près du cimetière. Nous vous rappelons que cette benne est réservée uniquement aux verres destinés au recyclage (pas de bouchons, pas de capsules, pas de couvercles, pas de cristal, pas de vaisselle en porcelaine, terre ..., pas de papiers, de cartons ou autre). Nous vous remercions de bien respecter ces consignes qui facilitent un meilleur recyclage.
- **Une borne à textile** également située sur le parking du cimetière. Dans cette borne vous pouvez mettre des vêtements propres et linges de maison (draps, rideaux...) même déchirés, chaussures liées par paire et maroquinerie
- **Deux collecteurs de piles** situés un dans la cour de l'école et un à la mairie.
- **Deux collecteurs de bouchons en plastique** situés un dans la cour de l'école et un à la mairie. Pour rappel, la récolte et le recyclage des bouchons en plastique permettent un apport financier pour l'association « Un rayon de soleil pour Noah », Noah Dulac notre voisin St Pierrois qui nécessite beaucoup de soins pour lutter contre une maladie génétique rare.

Pour tout autre déchet, les déchèteries sont à votre disposition aux dates et horaires ci-dessous :

Déchèterie de Courzieu

Lieu dit La Brevenne Chemin rural N°4

Jours	Période du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Période du 1 ^{er} avril au 30 septembre
lundi	14h - 17h	14h - 18h
mardi	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
mercredi	14h - 17h	14h - 18h
jeudi	FERMEE	
vendredi	14h - 17h	14h - 18h
samedi	9h - 17h	9h - 18h

Déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle

Lieu dit Sous la Roche, voie d'accès à partir de la N7

Jours	Période du 1 ^{er} octobre au 31 mars	Période du 1 ^{er} avril au 30 septembre
lundi	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
mardi	FERMEE	
mercredi	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
jeudi	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
vendredi	9h - 12h / 14h - 17h	9h - 12h / 14h - 18h
samedi	9h - 17h	9h - 18h

Les deux déchèteries sont fermées pendant les jours fériés et les dimanches.

INFORMATIONS DE LA CCPA

Horaires de la piscine



L'espace aquatique est ouvert :
HORS VACANCES SCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi et 12 h à 13 h 45 et de 17 h à 21 h
Mercredi de 12 h à 21 h
Vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 16 h 30 à 21 h
Samedi de 10 h à 19 h
Dimanche de 9 h à 13 h

PETITES VACANCES SCOLAIRES

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h
Samedi de 10 h à 19 h
Dimanche de 9 h à 13 h

Evacuation des bassins 15 mn avant la fermeture

Les espaces Forme et Bien-être sont ouverts

du lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 21 h
Dimanche de 9 h à 13 h

Aide à l'achat et à la location de broyeur végétaux



Dans le cadre du Programme Local de Réduction des Déchets, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle propose une aide à l'achat ou à la location de broyeurs à végétaux. Cette aide est proposée auprès des particuliers, résidents, associations et administrations du Pays de l'Arbresle souhaitant acquérir ou louer un broyeur d'une puissance de 2500 W (ou 3 cv) minimum. Cette aide permet :

- un remboursement à hauteur de 50 % du prix d'achat (plafonné à 300 €)
- un remboursement de 50 € pour une journée de location d'un broyeur à végétaux (limitée à 2 jours par foyer et par an)

Les usagers peuvent télécharger le formulaire sur le site de la Communauté de Communes pour connaître les modalités précises de l'action ou se renseigner auprès des distributeurs professionnels du territoire.

Renseignements : Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle au 04 74 01 68 90 – ccpa@paysdelarbresle.fr

